COMMUNE DE SOLIGNAT
COMPTE RENDU SEANCE DU 14 AVRIL 2017

L'an deux mil dix-sept, le quatorze du mois d'avril à 20 h 00 le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Claude DABERT, Maire.
La séance a été publique.

Présents : Mmes et MM. DABERT Jean-Claude, JACOB Chantal, PELISSIER Alain, MALLET Philippe, PASTRE Annie, BARROT Jean-François, ANGLARET Pascal, FREITAS Manuel et DESSAIGNE Marc

Absents excusés : Mme COUVE Christine et M. PEGAS Paulo

Mme Annie PASTRE a été élu secrétaire de séance.

M. le Président a ouvert la séance et a exposé ce qui suit :

PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS 2017 COMMUNE – ASSAINISSEMENT ET CCAS

COMMUNE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général :	79 100.00
Charges de personnel :	192 400.00
Autres charges de g° courante :	93 258.43
Charges financières :	15 000.00
Virement s° Investissement :	109 235.00
Opération d'ordre :	230.00
Dépenses Imprévues :	4 000.00
Total :	**493 223.43**

RECETTES

Atténuation de charges :	10 000.00
Produits du domaine :	50 197.00
Impôts et taxes :	128 400.00
Dotations :	111 489.00
Autres produits G° courante :	20 000.00
Produits exceptionnels :	700.00
Résultat reporté :	172 437.43
Total :	**493 223.43**

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Immobilisations incorporelles :	4 986.16
Subvention équipement versées :	11 250.00
Immobilisations corporelles :	46 235.00
Immobilisations en cours :	29 976.84
Emprunts :	40 600.00
Opérations patrimoniales :	8 040.00
Déficit reporté :	131 592.39
Total :	**272 680.39**

RECETTES

Subventions :	5 900.00
Taxe aménagement :	2 000.00
FCTVA :	10 923.00
Excèdent fonctionnement capitalisé :	26 352.39
Produits cession :	8 040.00
Virement s° fonctionnement :	109 235.00
Opération ordre :	230.00
Vente cession immo :	110 000.00
Total :	**272 680.39**

ASSAINISSEMENT

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Charges à caractère général :	35 000.00
Atténuation de produits :	9 000.00
Charges exceptionnelles :	7 090.64
Dépenses imprévues :	2 700.00
Opération ordre :	6 725.00
Virement section invest :	11 199.97
Total :	**64 990.61**

RECETTES

Ventes produits :	13 000.00
Produits exceptionnels :	50.00
Opération ordre :	1 145.00
Résultat reporté :	50 795.61
Total :	**64 990.61**

INVESTISSEMENT

DEPENSES :

Immo incorporelles :	16 000.00
Emprunt :	4 000.00
Opération ordre :	1 145.00
Reste à Réaliser :	16 000.00
Total :	**37 145.00**

RECETTES :

Virement section exploitation :	4 474.97
Opération ordre :	6 725.00
Solde reporté :	25 945.03
Total :	**37 145.00**

Le Budget Primitif du CCAS s'équilibre en fonctionnement à 8 948.30 €

PRESENTATION ET VOTE DE LA DELIBERATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DE L' ASSAINISSEMENT

Suite à une erreur de report dans le tableau de la délibération du Compte Administratif 2016 de l'assainissement nous représentons les nouveaux chiffres récapitulatifs, tous les autres documents concernant le CA 2016 sont justes.

VOTE DU TAUX DES TAXES

Une augmentation de 0.5% sera faite soit pour 2017
Taxe habitation : 9.54 %
Taxe foncière Bâtie : 13.71 %
Taxe foncière non Bâtie : 77.35 %

CREATION D'UN POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A 16.50/35ème

Afin de pallier aux heures que l'adjoint technique territorial fait actuellement en heures complémentaires, il est décidé de créer un poste d'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL à 16.50/35ème à compter du 1er mai 2017.

NOMINATION DE MME CHRISTINE FREITAS AU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A 16.50/35ème

A compter du 1er mai 2017.
Les conditions seront les mêmes que sur son contrat actuel.

FERMETURE DU POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL A 11H85/35 et à 13/35

Suite à l'augmentation des heures de Mme Christine FREITAS le poste à 11h85/35 et à 13/35 seront fermés sur la commune.

CONTRAT CDD A LONG TERME – Adjoint Technique 2ème classe

Monsieur Philippe Mallet ne prend pas part à la discussion et au vote.

Suite au départ de Monsieur Jonathan PASTORELLI, le remplacement sera fait par Monsieur GUILLAUME MALLET sous forme de Contrat à Durée Déterminée de 3 ans à hauteur de 20/35ème.
Ce contrat prendra effet au 1er Mai 2017.

CHANGEMENT IAT

Le conseil modifie le plafond

DEMANDE EXONERATION POUR LA SALLE POLYVALENTE

Une demande d'exonération des 200 euros pour l'usage de la salle et le chauffage a été faite par l'association Rencontre et Amitié.
Demande rejetée.

ADHESION A COCON 63

Adhésion validée.

Question diverse :

Une demande de réfection du local a été faite par l'association des chasseurs. La commission travaux se rendra sur place.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.
Délibéré en séance les jour, mois et an susdits.
La séance est levée à 22 h 30